

Conseil Municipal du 26 mars 2008

Le vingt-six mars deux mille huit, à dix heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier, sous la présidence de Monsieur Bernard JEANNE, Maire.

Étaient présents : Annabel BEAUPIED, Régis BLANQUART, Gilbert DECOODT, Christophe DEGOY, José DELAMARE, Marie-Christine DUPUIS, Benjamin GOULEY, Michel LASCROUX, Pierre LEBLOND, Laurent LEBLOND, Jean-Michel MAZIER, Catherine OSSENT, Sylvaine SANTO.

Secrétaire de séance : Pierre LEBLOND.

Absente excusée : Béatrice MARIE procuration à Bernard JEANNE.

1. COMMISSIONS MUNICIPALES

Bernard JEANNE propose d'adopter la délibération suivante :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-22,

Considérant que le Conseil municipal dispose de la faculté d'organiser ses travaux au sein de commissions spécialisées qui seront chargées d'étudier les questions sont soumises au Conseil,

Le Conseil municipal décide de créer les commissions suivantes :

Commission du personnel :

Gilbert DECOODT Vice-Président, Béatrice MARIE, José DELAMARE, Laurent LEBLOND.

Commission de la Communication :

Benjamin GOULEY Vice-Président, Pierre LEBLOND, (Philippe JEANNE, Bernard DESFORGES, Denise LAINE membres associés).

Commission d'Appel d'offre :

Bernard JEANNE Président, Benjamin GOULEY, José DELAMARE, Michel LASCROUX membres titulaires, Régis BLANQUART, Sylvaine SANTO, Laurent LEBLOND membres suppléants.

Commission Vie associative, sport et culture :

Pierre LEBLOND Vice-Président, Annabel BEAUPIED, Catherine OSSENT, Christophe DEGOY, Jean-Michel MAZIER, Marie-Christine DUPUIS.

Commission Jeunes:

Christophe DEGOY Vice-Président, Annabel BEAUPIED, Jean-Michel MAZIER, Sylvaine SANTO.

Commission Développement durable :

José DELAMARE Vice-Président, Benjamin GOULEY, Christophe DEGOY, Sylvaine SANTO.

Commission du Fleurissement :

Gilbert DECOODT Vice-Président, Marie-Christine DUPUIS, (Dominique LASNE membre associé).

Commission Travaux :

Laurent LEBLOND Vice-Président, Gilbert DECOODT, Régis BLANQUART, Michel LASCROUX, Pierre LEBLOND.

Commission des Finances : Commission plénière.

Commission Urbanisme : Commission plénière.

Bernard JEANNE ajoute que d'autres commissions pourront être créées durant le mandat en fonction des besoins.

2. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Bernard JEANNE rappelle la réglementation pour la composition du CCAS.

Vu le Code Général des Collectivités,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 123-4, 123-6 et 123-9,

Vu le décret n° 2000-06 du 4 janvier 2000,

Vu le décret n° 95-562 du 6 mai 1995, notamment ses articles 7, 11 et 12,

Considérant que le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la Commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées,

Considérant que le Conseil municipal doit fixer par délibération le nombre total des membres du Conseil d'administration du CCAS,

Considérant que le CCAS est un établissement public administratif communal,

Considérant que le Conseil d'administration comprend des membres nommés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la Commune,

Considérant que le nombre de membres élus et de membres nommés le sont en nombre égal au sein du Conseil d'administration du CCAS,

Le Conseil municipal décide, de fixer à 8 le nombre total des membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale.

Bernard JEANNE propose d'élire au Conseil d'administration du CCAS les conseillers municipaux suivants :

- Annabel BEAUPIED Vice-Présidente.
- Marie-Christine DUPUIS
- Catherine OSSENT
- Jean-Michel MAZIER

Bernard JEANNE propose de nommer au Conseil d'administration du CCAS les membres suivants :

- Anne-Marie DESCHAMPS
- Denise LAINE
- Sophie MAREAU
- Sylvie VIDECOQ

Bernard JEANNE propose d'associer au CCAS les membres suivants :

- Madeleine BLANQUART
- Josette DESFORGES
- Anne-Marie CHANTREUIL
- Renée GRELLE

Annabel BEAUPIED signale qu'elle rencontrera Anne-Marie DESCHAMPS prochainement.

Le C.C.A.S. se réunira le 4 avril à 18h.

3. DELEGUES EXTERIEURS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment l'article L. 2121-33,

Considérant que le Conseil municipal dispose de la faculté de désigner certains de ses membres qui seront appelés à siéger au sein des organismes extérieurs et ainsi participer à leurs travaux,

Considérant que le Conseil municipal dispose de l'opportunité de désigner, pour la durée du mandat, ses différents représentants auprès des conseils d'administrations,

Le Conseil municipal décide de désigner les membres suivants :

Agglo de Rouen : Bernard JEANNE

Syndicat des collègues : Bernard JEANNE et José DELAMARE membres titulaires, Dominique LAYER et Brigitte COLIN membres suppléants.

Syndicat d'énergie : Pierre LEBLOND et Régis BLANQUART membres titulaires, Michel LASCROUX membre suppléant.

CNAS : Gilbert DECOODT

4. QUESTIONS DIVERSES

- Jean-Michel MAZIER indique qu'après avoir pris contact avec les organisateurs de la manifestation de Long Skate, un problème se présente car avec les travaux route de Saint-Jacques, l'autorisation de déviation a été refusée. Bernard JEANNE répond qu'il a eu contact avec le Département à ce sujet, et qu'à la vue des travaux en cours, le Département ne donne pas l'autorisation. Il ajoute qu'il a sollicité le Département pour l'ouverture de la Route de Saint-Jacques afin de permettre l'organisation de cette manifestation.
- José DELAMARE signale que les chemins piétonniers ne sont pas en état. Cela pose un problème pour l'organisation de la manifestation de la course de la Ronce. Gilbert DECOODT répond que les chemins communaux vont être nettoyés. Par contre, les chemins hors commune ne peuvent pas être entretenus.

Bernard JEANNE propose d'accorder une suspension de séance.

- Suspension de séance -
- Reprise de séance -

CALENDRIER :

Carnaval des écoles le 29 mars

Foire à tout le 30 mars

Prochain Conseil municipal le 31 mars 2008 à 20h 30.

La séance est levée à 20h 40
